



RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Association des propriétaires du Lac Sept-Îles
3309, Chemin du Lac Sept-Îles
Saint-Raymond, QC G3L 2S3

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
RAPPORT DU BUREAU DE LA DIRECTION	3
RAPPORT DES FINANCES (MARIE-CLAUDE BÉLANGER)	5
RAPPORT DES IMMOBILISATIONS (PIERRE GOURDEAU).....	7
RAPPORT DU COMITÉ DE RECRUTEMENT (CÉLINE DORÉ)	8
RAPPORT DU COMITÉ ENVIRONNEMENT (PIERRE GOURDEAU)	10
RAPPORT DU COMITÉ DES ACTIVITÉS (JACKIE MORIN).....	12
RAPPORT DU COMITÉ BIBLIOTHÈQUE (CLAUDETTE GENOIS).....	14
RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET SERVICES ÉLECTRONIQUES (KARINE GOULET ET ÉLISE CHAPUY (PAULÉ))	16
RAPPORT ENSEMENCEMENT (MARCEL PARÉ)	18
CONCLUSION	19

RAPPORT DU BUREAU DE LA DIRECTION

Chers membres de l'APLSI,

Nous sommes ravis de vous présenter le rapport annuel du Bureau de la Direction de l'Association pour la Préservation du Lac pour l'année 2022-2023. Au cours de cette période, nous avons réalisé d'importants progrès dans la poursuite de notre mission de préserver la beauté et la santé de notre lac. Grâce à l'engagement de nos bénévoles, nous avons pu accomplir de nombreuses réalisations remarquables.

Importance de la Mission de Préservation du Lac :

La mission de l'APLSI, qui vise à préserver notre lac, est plus cruciale que jamais. Nous avons continué à travailler en étroite collaboration avec les autorités locales, les organismes environnementaux et la communauté afin de protéger notre joyau. La préservation de la qualité de l'eau, la promotion de pratiques écologiques et la sensibilisation à l'importance de la préservation du lac ont été au cœur de nos activités tout au long de cette année.

Amélioration de notre Offre de Services au Club nautique et dans les Services Électroniques :

Nous sommes ravis de vous informer que nous avons considérablement amélioré notre offre de services au Club nautique. Nous avons investi dans de nouveaux équipements et installations pour améliorer l'expérience des membres, notamment en modernisant les infrastructures du club.

Parallèlement, nous avons également mis à jour nos services électroniques pour faciliter la communication et la participation de nos membres. Notre nouveau site Internet a été repensé pour offrir une meilleure expérience utilisateur, et nous avons introduit de nouvelles fonctionnalités pour permettre aux membres de s'inscrire en ligne aux événements, de payer les cotisations, de faire des réservations et de rester informés des dernières nouvelles et activités de l'APLSI.

Parc Multigénérationnel :

Le projet du parc multigénérationnel, que nous avons planifié avec soin, devait normalement débiter cet été est actuellement en repositionnement par la Ville. Ce parc offrira un espace récréatif et convivial pour tous les membres de la communauté, en favorisant les rencontres intergénérationnelles et en renforçant les liens entre les résidents du lac. Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet et sommes impatients de voir les familles, les enfants et les aînés profiter pleinement de ce nouvel espace.

Représentations au niveau municipal et provincial :

Dans le cadre de notre mission de préserver la beauté et l'intégrité du lac, l'APLSI a poursuivi ses efforts au cours de l'année écoulée en faisant des représentations au niveau municipal et provincial.

De plus, nous avons activement participé aux discussions et consultations concernant le prochain rôle d'évaluation municipal, exprimant ainsi nos préoccupations quant à son impact sur les résidents du Lac Sept-Îles. Notre objectif principal était d'assurer une évaluation équitable qui tient compte des intérêts de nos membres.

Remerciements aux Bénévoles

Enfin, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers tous les bénévoles qui ont consacré leur temps et leurs compétences précieuses à l'APLSI au cours de l'année écoulée. Votre engagement indéfectible et votre passion pour la préservation du lac sont une source d'inspiration pour nous tous.

Quelles que soient vos préférences estivales, je vous souhaite de passer un été inoubliable au bord du lac, en harmonie avec vos passions et vos intérêts. Profitez de chaque instant, rechargez vos batteries et revenez ressourcés pour poursuivre nos aventures ensemble à la rentrée. Bon été à tous!

Cordialement,

Matthieu Ko
1^{er} Vice-Président
Bureau de direction de l'APLSI

RAPPORT DES FINANCES (Marie-Claude Bélanger)

La situation des finances de l'APLSI est bonne grâce aux bénévoles qui travaillent très fort pour le bien de l'APLSI mais aussi grâce aux membres qui contribuent financièrement et aussi en temps de bénévolat. Merci à tous.

Les états financiers 2022 et les notes afférentes sont disponibles sur le site Web.

	2022					2021
	Fonds d'administration	Fonds ense- mencement	Fonds feux d'artifice	Fonds patinoire	Total	Total
Revenus						
Cotisations et contributions des membres	59 909 \$	4 580 \$	3 200 \$	7 100 \$	74 789 \$	63 689 \$
Subventions	22 752	-	-	-	22 752	19 417
Dons	1 552	-	-	-	1 552	1 700
Activités sociales	10 313	-	-	-	10 313	439
Alouette & publicité	1 348	-	-	-	1 348	897
Bibliothèque	2 837	-	-	-	2 837	(15)
Location du club	450	-	-	-	450	287
Produits pétroliers	81 000	-	-	-	81 000	69 666
Tennis	2 688	-	-	-	2 688	2 688
Intérêts et autres revenus	1 897	-	-	-	1 897	442
Soldes à reporter	184 746 \$	4 580 \$	3 200 \$	7 100 \$	199 626 \$	159 210 \$

	2021					
	Fonds d'administration	Fonds ense- mencement	Fonds feux d'artifice	Fonds patinoire	Total	Total
Soldes reportés	184 746 \$	4 580 \$	3 200 \$	7 100 \$	199 626 \$	159 210 \$
Charges d'exploitation						
Activités sociales	8 248	-	-	-	8 248	4 263
Assurances	9 500	-	-	-	9 500	7 684
Électricité	4 395	-	-	-	4 395	3 654
Ensemencement	-	2 800	-	-	2 800	2 700
Entretien et réparations	5 125	-	-	-	5 125	1 469
Environnement	7 005	-	-	-	7 005	9 949
Feux d'artifice	-	-	4 523	-	4 523	3 479
Frais bancaires	3 706	-	-	-	3 706	2 629
Frais de bureau	4 110	-	-	-	4 110	1 770
Frais de gardiennage	18 741	-	-	-	18 741	16 977
Frais de patinoire	-	-	-	5 221	5 221	-
Produits pétroliers	74 421	-	-	-	74 421	59 297
Taxes et permis	13 993	-	-	-	13 993	13 022
Télécommunications	501	-	-	-	501	-
Amortissement des immo- bilisations corporelles	33 399	-	-	-	33 399	33 399
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(21 120)	-	-	-	(21 120)	(21 120)
	162 024	2 800	4 523	5 221	174 568	139 172
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	22 722 \$	1 780 \$	(1 323) \$	1 879 \$	25 058 \$	20 038 \$

On y voit que le revenu le plus important est celui de l'essence, mais il faut soustraire les achats d'essence donc un résultat brut de 6579\$ et une opération négative si on tient compte des taxes, permis, certifications fédérales et provinciale et les réparations légères. Cela ne tient pas compte d'un remplacement de réservoir à prévoir dans moins de 5 ans.

En deuxième vient la cotisation, le résultat net est de 59 909\$. C'est donc la principale source de revenus de l'APLSI.

Ensuite on retrouve les subventions que votre association va chercher à la Ville, à la Caisse Populaire Desjardins et au gouvernement provincial, montant de 22 752\$ cette année. Vos bénévoles surveillent les possibilités et font des démarches à chaque année auprès de différents organismes.

Dans les autres entrées d'argent, on peut mentionner vos contributions aux différents fonds (immobilisation, ensemencement, feux d'artifice et patinoire) pour un montant de 14 880 \$ pour 2022.

Du côté des charges, la gestion et l'entretien du club représentent un montant de 34 262\$, les coûts pour les frais de bureau de 4110 \$ et les frais financiers de 3706 \$. Le comité d'environnement a pour sa part utilisé 7500\$ dans le but d'améliorer votre environnement au lac. Donc juste pour le maintien du club, on utilise près de 50 000 \$, soit la majeure partie de la cotisation.

Malgré la bonne gestion et la générosité des membres, on a de la difficulté à dégager un surplus suffisant pour combler ce que nous avons évalué comme besoins pour faire les réparations et assurer la pérennité de l'APLSI. Les besoins sont évalués à plus de 180 000\$ pour les besoins de base prévisionnels alors que nous avons jusqu'ici été capables de pourvoir notre fonds de prévoyance de seulement 176 332\$. De plus, plusieurs estimations devront être revues suite à la hausse importante du coût de la vie des dernières années.

RAPPORT DES IMMOBILISATIONS (Pierre Gourdeau)

Voici la liste des actions en 2022 et 2023 :

- Entretien et gestion des installations du club nautique;
- Projet Place aux Jeunes phase 2 – Une subvention de 15 000 \$ a été obtenue de la Caisse populaire de Saint-Raymond/Sainte-Catherine en janvier 2021 pour la réalisation de cette phase;

Les travaux de la phase 2 sont : Aménagement d'un rangement sous la terrasse, finition du plafond avec éclairage, pose d'un revêtement de plancher perméable avec tuiles, pose de moustiquaires dans la porte de garage et aménagement du local à l'accueil.

Encore une fois, nous remercions nos bénévoles habituels. Si vous avez des aptitudes au bricolage, nous recherchons toujours des membres qui ont envie de contribuer à l'amélioration de leur club.

RAPPORT DU COMITÉ DE RECRUTEMENT (Céline Doré)

Le renouvellement de la carte de membre a été effectué par 422 membres comparativement à 425 à la même date en 2022. Un montant de 71 740 \$, moins les taxes, constitue les revenus de cotisation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles. Ces revenus servent à gérer les dépenses concernant l'entretien et le chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement. Des 422 membres, dont 10 sont des nouveaux, 186 ont payé par la poste, 56 ont payé au Club et 180 ont payé par Interac. Aussi, 413 membres sont des résidents permanents ou saisonniers et 9 sont des locataires.

Fonds d'immobilisation :

En 2023, les dons au fonds d'immobilisation totalisent 2 705 \$ moins les taxes. Les projets d'immobilisation vous seront expliqués par le responsable de la gestion des installations. Merci aux généreux donateurs.

Fonds d'ensemencement :

En 2023, les dons au fonds d'ensemencement totalisent 2 910 \$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds. Les détails de cette activité apparaissent plus loin dans le rapport.

Fonds feux d'artifice :

En 2023, les dons au fonds servant à financer l'activité des feux d'artifice lors de la parade des bateaux totalisent 3 000 \$ moins les taxes. Merci aux donateurs.

Fonds patinoire :

En 2023, les dons au fonds servant à financer l'activité hivernale de la patinoire que ce soit pour l'entretien de la Zamboni, l'essence ou autres totalisent 2 935 \$.

Mise à l'eau sur rendez-vous :

Le service d'ouverture de la barrière à bateau à l'aide d'un code numérique temporaire, dont les détails de son utilisation sont donnés dans la rubrique *Descente à bateau* du site de l'APLSI, demeure la seule possibilité pour les membres en dehors des heures d'ouverture du club. Sur les heures d'ouverture du club, il est possible de faire une mise à l'eau avec l'assistance du gardien.

Les courriels :

Votre courriel est essentiel pour avoir accès aux services offerts par l'Association que ce soit la barrière à bateau ou toute autre réservation comme le terrain de tennis, la place aux jeunes et autres. De plus, pour recevoir les courriels de l'APLSI, lesquels vous informent des activités du Club, vous devez donner votre consentement sur votre fiche d'inscription. N'hésitez pas à cocher le Oui

pour continuer à les recevoir. Si vous désirez en tout temps être exclus, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à recrutement@aplsi.com.

Locateur / locataire :

Rappelons que le locateur d'une propriété au lac doit être lui-même membre en règle de l'Association pour faire bénéficier à son locataire de l'utilisation de la descente à bateau du club. Le locateur doit louer pour un minimum de 7 jours et s'assurer que son locataire, lorsqu'il se présente au club pour la mise à l'eau de son embarcation en présence du gardien, ait en sa possession le formulaire Locateur/locataire dûment complété en deux exemplaires. À ce moment, le locataire doit payer au gardien les coûts pour la mise à l'eau de son embarcation. Les embarcations de type wakeboard ou avec ballasts et les motomarines ne sont pas autorisées pour le locataire.

Le comité du recrutement s'est réuni le 20 mars 2023 pour la préparation des envois. Le travail préparatoire a été fait en collaboration avec Georges-Émile Paradis, Pierre Gourdeau, Reine Cayer, Hélène Marcotte, Jackie Morin et Jacques Doré. Merci à tous.

RAPPORT DU COMITÉ ENVIRONNEMENT (Pierre Gourdeau)

À titre de responsable du comité d'environnement, je tiens d'abord à remercier les membres du comité pour leur implication au cours de l'année 2022-2023 : Georges-Émile Paradis, Marcel Paré, Luc Proulx, Marc Rondeau, Amélie Verreault et Nathalie Maheux.

Voici un résumé des actions réalisées en 2022 et 2023 :

Comité conjoint avec la Ville :

Trois (3) rencontres de travail ont eu lieu concernant plusieurs dossiers.

Parc Multigénérationnel sur le terrain de la chapelle :

Le dossier suit son cours. La Ville a l'intention de réaliser ce projet sous peu. L'installation d'une station de lavage est toujours en réflexion au niveau du conseil de Ville.

Étude sur les diatomées en littoral du lac concernant la problématique du phosphore :

La Ville a accepté de financer 50 % des coûts de l'étude qui a été réalisée en septembre 2022 avec la participation de la firme CIMA+. Une rencontre d'information a eu lieu en juin 2023. Les résultats ont été dévoilés et une campagne de sensibilisation est en cours cet été pour informer les riverains concernant la problématique du phosphore.

Prévention du myriophylle à épi :

Une demande pour un renforcement du règlement de zonage concernant les accès au lac pour les embarcations motorisées a été faite à la Ville. À suivre.

Mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles :

La Ville nous a informé qu'un projet global pour la mise aux normes des installations septiques au lac nous sera présenté sous peu. Plusieurs installations septiques ont été corrigées mais il reste encore du travail à accomplir. L'APLSI compte en faire sa priorité # 1 en 2023-2024.

Vidange des fosses septiques sur les îles :

Le dossier est toujours en progression. La Ville a donné son accord pour l'installation d'un réservoir sur l'ancien terrain de la chapelle afin de faciliter le travail de l'entrepreneur intéressé à poursuivre la vidange d'hiver des fosses septiques sur les îles. La Ville devrait prendre en charge la gestion concernant la cédule de vidange et charger sur le compte de taxes de chaque propriétaire des îles les coûts s'y rapportant. De l'information va suivre à l'automne 2023.

Patrouille nautique sur le lac Sept-Îles et le lac Sergent :

La Ville de St-Raymond a conclu une entente pour une troisième année avec la Ville de Lac Sergent pour continuer la brigade nautique municipale sur les 2 lacs en 2023.

Comité de l'environnement de l'APLSI

La mise en œuvre de la planification stratégique, déposée au Bureau de direction de l'APLSI par le comité de l'environnement en 2020 et acceptée à l'AGA en 2021, s'est poursuivie en 2022 et en 2023. La mission de contribuer à la préservation de la qualité du milieu naturel du bassin versant du lac Sept-Îles dans une perspective de développement durable est reconduite. La planification compte neuf objectifs et est disponible sur le site Internet de l'APLSI.

Le bilan de santé du lac avec l'étude des diatomées phase II a été réalisé à l'automne 2022. Les résultats ont été déposés au bureau de direction de l'APLSI. L'étude a permis d'identifier les sources de phosphore qui affectent notre lac. L'enrichissement du lac par le phosphore est critique pour le lac. Une campagne de sensibilisation contre le phosphore a été amorcée à l'été 2023. Le slogan est : « Redoublons d'effort contre le phosphore ». Un agent de sensibilisation environnementale a été embauché pour faire une tournée des riverains.

La lutte au PHOSPHORE devient la priorité de nos interventions. Le suivi de l'état du lac par des mesures de la transparence de l'eau a été reconduit en 2023.

En terminant, j'invite tous les membres intéressés par le volet environnement à se joindre au comité s'ils le désirent. L'environnement demeure un enjeu majeur pour notre lac et la valeur de nos propriétés.

RAPPORT DU COMITÉ DES ACTIVITÉS (Jackie Morin)

Activités 2022-2023 :

Les soupers des 5 à 7 ont eu lieu en juin, juillet et août et le dernier sera le 8 septembre 2023. Ils furent un grand succès comme à chaque année. Grâce à la collaboration de Guillaume Bouquet, ces soupers ont été reconduits avec la nouvelle équipe. De nouvelles formules ont été explorées avec ses hauts et ses bas en critiques, mais elles ont apporté des améliorations ou gardé la même formule pour l'année 2023. Nous avons apporté la plateforme *Zeffy* pour les paiements. Elle ne nous coûte aucuns frais et permet d'avoir une gestion des paiements avec les cartes. Nous avons conservé les paiements en argent lors de l'ouverture du club avec un gardien.

La parade de bateaux a eu lieu le 15 juillet 2023 comme convenu. Elle a été un grand succès encore avec de très beaux feux d'artifices. Les membres apprécient grandement cette activité estivale. Pour cette année, nous avons conservé le même procédé. Merci aux bénévoles d'avoir été présents pour l'installation et l'organisation.

L'Aqua fête 2022 a été annulée suite à la COVID et n'a pas eu lieu en 2023 par manque de bénévoles.

Le Souper des dames 2023 a été repris cette année. Encore une belle participation.

Le Lac Sept-Îles en fête 2023 a repris son activité. À la suite de notre relance, nous avons apporté quelques modifications via l'emplacement de la "restauration" ainsi que le feu. La station de hockey a été relocalisée suite à une glace légèrement mauvaise devant le Club nautique. L'activité a eu lieu aussi en partie sur le lac, mais grâce à nos bénévoles qui sont venus sonder la glace, le tout était sécuritaire. Nous allons prévoir dorénavant de préparer le terrain beaucoup plus tôt. Une nouveauté cette année fut l'ouverture du bar au deuxième étage et cela fut un bénéfice à l'activité. Merci à tous les bénévoles qui sont venus aider soit avant ou pendant la journée. Cette activité connaît un franc succès d'année en année.

À l'hiver 2023, il y a eu la patinoire qui a été très entretenue pour qu'elle soit conservée le plus longtemps possible. Sachez que dame nature n'a pas su aider nos grands bénévoles qui travaillent d'arrache-pied à chaque année pour que nous puissions, membres du lac Sept-Îles et résidents de Saint-Raymond, en profiter bien longtemps. Merci à la Ville de Saint-Raymond pour le déneigement du stationnement sur le terrain de l'ancienne chapelle, pour la subvention monétaire ainsi que la toilette extérieure. Merci à Les Cabanons Portneuf pour le prêt de la cabane à patins qui fut appréciée.

Pour cette troisième année, grâce à M. Guillaume Plamondon, les pistes de ski de fond ont fait des heureux jusqu'à la fin de l'hiver.

La randonnée de motoneige a été annulée par manque de bénévoles.

La randonnée de raquettes a eu lieu mais il y a eu une faible participation. Merci à notre bénévole Mme Carole Lapointe.

Les cours de yoga/aéro-danse/stretching ont repris en 2023, de 2 à 3 plages horaires sont disponibles en fonction des inscriptions.

Les cours de tricot ont repris aussi avec leurs participantes.

Nouvelle activité avec Place aux jeunes. Les jeudis après-midi du printemps, Place aux jeunes est devenue Place aux jeunes de cœur. Alors, entre 4-6 (12 personnes différentes 4-6 par jour) retraitées qui désiraient faire des casse-têtes, jouer aux cartes et/ou discuter sont venues participer.

Le Souper des bénévoles a eu lieu en avril 2023. Nous avons apporté une nouvelle formule en invitant nos bénévoles à aller manger au restaurant le « MUNDIAL ». Les membres bénévoles ont apprécié la nourriture et l'ambiance. Nous avons fonctionné par envoi de courriels pour les invitations avec notre liste de bénévoles. Alors je m'excuse si nous en avons oublié, mais sachez que les courriels sont notre meilleure façon de communiquer.

En conclusion, la relance des activités suite à la COVID a bien repris, les membres ainsi que les bénévoles sont aussi présents qu'avant COVID. Nous allons poursuivre la relance pour 2024.

Merci

RAPPORT DU COMITÉ BIBLIOTHÈQUE (Claudette Genois)

Toujours très motivées à promouvoir la lecture, les bénévoles du comité ont poursuivi l'amélioration du service de la bibliothèque. Malgré le départ d'une bénévole, Jocelyne Bédard que nous remercions pour les services rendus, le comité est toujours composé de huit bénévoles puisque Marielle Plamondon s'est jointe à notre équipe.

La bibliothèque :

Le comité a travaillé à la poursuite des objectifs fixés au Plan stratégique 21-26. L'inventaire a été grandement renouvelé et informatisé. Ce qui facilite le triage de livres usagés. De plus, devant l'intérêt de nos abonnés, la bibliothèque demeure ouverte à tous, deux fois par mois, toute l'année : le Deuxième mardi du mois et le Dernier samedi du mois. Une trentaine d'ouvertures annuellement pour une moyenne de 11 livres prêtés chaque fois. Au cours de l'année 2022, quinze nouveaux abonnements ont été enregistrés. Comme l'abonnement est familial, il s'agit de 33 abonnés de plus. Malgré la promotion, les adolescents et jeunes adultes fréquentent peu la bibliothèque. Nous les invitons toujours, car une section leur est réservée.

La Foire du livre usagé :

La Foire du livre usagé 2022 a eu encore un grand succès. Les profits de la Foire et les dons de particuliers ont permis l'achat d'une trentaine de livres récemment parus. Il faut souligner l'importance de l'implication bénévole pour la réalisation de la foire. Près de 400 heures ont été réalisées en 5 jours par 23 bénévoles, dont 2 adolescentes! C'est sans compter les heures effectuées à chaque mois pour le triage de nombreuses caisses de livres usagés. Nous maintenons la fin de semaine de la Fête du travail pour la tenue de l'évènement.

Partenariat :

Notre partenariat avec le SOS Accueil de Saint-Raymond assure un succès grandissant de nos activités et ajoute un volet humanitaire à notre mission culturelle. Grande motivation pour le comité. Le SOS Accueil étant notre principal fournisseur de livres usagés (595 caisses de livres en 2022), un don a été versé au SOS Accueil (2 000 \$) suite à la foire. De plus, soulignons la participation de quatre bénévoles de cet organisme lors de la dernière édition.

Le Club de lecture :

Cette rencontre se tient toujours le 3e mardi du mois en après-midi. Un maximum de douze participants est maintenu, mais quelques places sont disponibles.

Autofinancement :

La situation financière est bonne. La générosité de donateurs par des dons de livres ou en argent nous permet de poursuivre l'achat de livres, l'amélioration de l'aménagement et la gratuité. Merci, continuez d'être aussi généreux! Et venez fréquenter votre bibliothèque!

RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET SERVICES ÉLECTRONIQUES (Karine Goulet et Élise Chapuy (Paulé))

Virtualisation :

L'équipe de direction utilise maintenant Office 365 pour augmenter l'efficacité. Que ce soit par l'utilisation de MS Form pour faire des questionnaires aux membres, Teams pour les réunions du CA et SharePoint pour centraliser les dossiers courants et archives.

Il y a aussi eu l'achat de QuickBooks pour faciliter la tenue des finances pour l'année en cours et à cela s'ajoute une licence gratuite de Canva pour OSBL afin d'améliorer et faciliter les communications.

Alouette :

Encore cette année, une équipe de bénévoles a réussi l'incroyable tâche de développer la revue annuelle du Lac Sept-Îles pour souligner le 50^e anniversaire de la création de l'APLSI. Un gros merci à Maurice Marcotte qui a pris en charge la coordination de ce projet et le travail colossal de Claudette Genois, Nathalie Maheux, Élise Chapuy (Paulé) et Antoine Lacoursière pour la relecture.

Mini-Alouette :

Les communications par courriels ont toujours la faveur des membres de l'Association. La formule a été ajustée pour centraliser l'information pour faire un envoi mensuel ou bimensuel lors de la période estivale. Le taux d'ouverture est de plus de 70 % lors de chacun des envois faits aux 700 contacts sur la liste qui contient le membre propriétaire, son partenaire, ses enfants, etc.

Site Internet :

Lors du sondage effectué auprès des membres à l'automne 2022, plusieurs commentaires ont été faits concernant le site Web et l'espace membre. Un petit comité de bénévoles chapeauté par Élise-Paule Chapuy a travaillé tout au long de l'année pour vous développer un nouveau site Web et ainsi répondre à vos besoins. Plus de 150 heures ont été nécessaires pour en arriver à ce résultat.

C'est avec grand plaisir que nous faisons le lancement officiel lors de l'AGA.

Facebook :

La popularité du site Facebook de l'APLSI est grandissante, nous avons plus de 750 personnes qui suivent la page et plus de 670 qui aiment la page. Nous avons fait au cours de la dernière année 146 publications. Le Facebook est de plus en plus suivi par les membres et aussi la population de Saint-Raymond qui désirent profiter de nos activités majeures. La patinoire et l'activité hivernale Lac Sept-Îles en fête ont fracassé tous les records de vue, soit plus de 4000 pour la patinoire et 2600 pour la fête.

Il y a aussi un nombre grandissant de membres qui posent leurs questions en utilisant le Messenger, un autre moyen qui s'ajoute pour rejoindre les directeurs.

Audience ⓘ

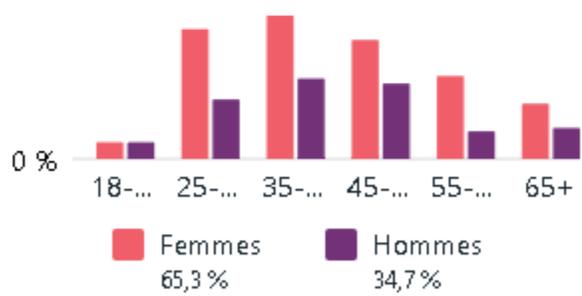
Mentions J'aime de la Page Facebook ⓘ

A

673

Genre et âge ⓘ

C



RAPPORT ENSEMENCEMENT (Marcel Paré)

Le 19 mai 2023, grâce au Fonds d'ensemencement, 750 truites de 12 pouces et + ont été mises à l'eau. Les frais reliés à l'ensemencement sont payés annuellement à même ce fonds qui doit s'autofinancer. C'est une contribution volontaire et nous remercions les donateurs. Si l'on veut que l'activité de pêche sportive reste intéressante, en termes de nombre et de grosseur de poissons ensemencés, il faut donner généreusement au fonds. Le coût de la truite ensemencée (12 pouces) revient à 4,75 \$. Il serait bien de tenir compte de vos prises pour évaluer la hauteur de votre contribution pour 2024. Celle-ci peut se faire tout au long de l'année. Faisons notre part!

À titre de responsable, je dois également veiller à ce que les conditions du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs soient respectées afin de conserver le permis d'ensemencer de la truite arc-en-ciel. Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et recueillons vos dons afin de poursuivre l'ensemencement pour votre plus grand plaisir!

Notez bien que l'ensemencement de 10 truites "taguées" d'un poids de 3 à 4 livres a été réalisé au 30^e anniversaire du Fonds d'ensemencement. Il y en a encore dans le lac!

Bonne pêche!

Marcel Paré, responsable pour APLSI

CONCLUSION

En conclusion, le rapport annuel du bureau de direction de l'APLSI témoigne d'une année riche en réalisations et en progrès significatifs. Grâce à l'engagement et à la collaboration de nos membres, nous avons réussi à atteindre nos objectifs et à faire avancer notre association vers de nouveaux horizons.

Nous avons mis en place des initiatives novatrices, organisé des événements captivants et favorisé le développement de notre communauté. De plus, nous avons renforcé nos partenariats et élargi notre réseau, ce qui nous a permis d'accroître notre influence et notre visibilité dans le secteur.

Il est important de souligner les efforts déployés par notre équipe pour maintenir un climat d'ouverture, d'inclusion et de respect au sein de notre association. Ces valeurs fondamentales ont été au cœur de toutes nos actions et ont contribué à renforcer les liens entre les membres.

Nous reconnaissons également les défis auxquels nous avons été confrontés et les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires. Nous restons déterminés à relever ces défis et à continuer à améliorer notre fonctionnement pour mieux répondre aux attentes et aux besoins de nos membres.

Enfin, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers tous les membres de l'APLSI pour leur confiance, leur dévouement et leur contribution précieuse tout au long de l'année. C'est grâce à votre soutien indéfectible que notre association continue de croître et de prospérer.

Au nom du bureau de direction de l'APLSI, je vous remercie de votre engagement et je vous encourage à continuer à contribuer activement à notre association.